

Check against delivery

**Statement of the Chairman
Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)**

19 November 2020

**Progress on the replacement of office blocks A–J at the United Nations Office at
Nairobi and Progress in the renovation of Africa Hall at the Economic Commission
for Africa in Addis Ababa**

As regards the new building component, the Committee is concerned that, although the project is progressing, the full project scope of the new building component has not been presented in its entirety as requested by the General Assembly in its resolution 74/263. The Committee, therefore, recommends that the full scope, cost and implementation plan of the project be provided and that future budget requirements be based on the project scope and implementation strategy. The Committee notes that, as at

In terms of the construction projects at UNON and ECA, the Committee

**Déclaration du Président
du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

Le 19 novembre 2020

État d'avancement du remplacement des bâtiments A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi et état d'avancement des travaux de rénovation de l'Africa Hall à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous présenter les rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'état d'avancement du remplacement des bâtiments A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi et sur l'état d'avancement des travaux de rénovation de l'Africa Hall à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba (A/75/7/Add.16 et A/75/7/Add.15).

En ce qui concerne l'état d'avancement du remplacement des bâtiments A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi, le Comité prend note des mesures d'atténuation mises en œuvre mais s'inquiète des glissements de calendrier constatés dans toutes les phases du projet. S'agissant des modalités de gestion souple de l'espace de travail, tout en notant que ces dernières ont vocation à répondre aux besoins d'espace et aux besoins des usagers, il relève que les problématiques qui se posent ou pourraient se poser à l'issue de la pandémie de COVID-19 en ce qui concerne la sécurité, la santé, le bien-être et la productivité du personnel, ainsi que toute incidence financière, pourraient avoir des répercussions sur les avantages escomptés du projet. En outre, étant donné qu'aucun accord n'a été signé en ce

qui concerne ces modalités et que les locataires pourraient ne pas y être tous favorables, il recommande que le Secrétaire général procède à une évaluation à ce sujet dans le cadre de son prochain rapport sur l'état d'avancement du projet.

En ce qui concerne la construction du nouveau bâtiment, le Comité consultatif s'inquiète que, malgré l'avancée du projet, la portée complète n'en ait pas été présentée, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 74/263. Aussi recommande

présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session. Au sujet des principaux travaux de rénovation, le Comité s'inquiète des retards importants provoqués par la défaillance de la coentreprise et espère que toutes les règles de passation de marchés applicables seront respectées dans le cadre de l'attribution du nouveau marché relatif aux principaux travaux de rénovation. Il note qu'au 30 septembre 2020, le solde inutilisé prévu reste inchangé à 24 304 100 dollars et compte que des informations actualisées seront communiquées à l'Assemblée. En ce qui concerne les ressources demandées, il recommande à l'Assemblée d'approuver la création d'un emploi de temporaire (responsable des marchés) (P-3).

Pour ce qui est des projets de construction menés à l'Office des Nations Unies à Nairobi et à la Commission économique pour l'Afrique, le Comité consultatif remercie les pays hôtes de leur soutien et encourage le Secrétaire général à continuer de solliciter des contributions volontaires et d'autres formes de soutien auprès d'autres États membres. Le Comité réaffirme qu'il importe, d'une part, de fournir des informations sur les stratégies de rendement énergétique et les économies devant en résulter et, d'autre, part, de veiller à utiliser des matériaux d'origine et de fabrication locales et à faire appel à la main-d'œuvre et aux savoir-faire locaux. Il recommande également au Secrétaire général de suivre de près la gestion des projets et l'atténuation des risques liés aux projets afin d'en assurer l'exécution dans le respect du cahier des charges, du budget et du calendrier révisé, et de faire le point sur la gestion des risques et les mesures d'atténuation correspondantes dans ses prochains rapports sur l'état d'avancement des projets.

Je vous remercie, Monsieur le Président.